

RECOMMANDATION

FRAISAGE DES REVETEMENTS ROUTIERS

Le 26 janvier 2004

L'USIRF met en garde ses adhérents sur les risques d'ingestion de poussières lors des opérations de fraisage de revêtements routiers.

Le port d'un masque de type P3 est fortement recommandé, tant pour le conducteur de la fraiseuse que pour le personnel à pied qui participe à l'opération.



Philippe GRESSET
Président de l'USIRF